



## Divorce et bien en commun

Par **Fifi81**, le **09/01/2015** à **21:01**

Bonjour

On ai déjà passé devant le JAF le 08 janvier pour la non conciliation on aura la réponse vers le 22 janvier. on a été en accord sur le droit de visite, et monsieur a été d'accord et moi même pour s'occuper de la gestion du bien comme c'est lui qui l'a loué et vendu tous les meubles et affaires personnels, même pas 2 mois après mon départ du domicile conjugal après des violences conjugales (morales)monsieur a demandé aussi que je prenne en charge la moitié des frais de transport pour les visites comme a dit son avocat car je travail pas et que j'ai un véhicule ( Lille- Paris), monsieur a refuser de payer la pension alimentaire car a dressé toute une liste de tout ce qu'il soit disant paye crédit immobilier, consommation travaux mention alimentaires charges syndic et taxe habitation foncière, alors qu'il paye pas tout ça depuis quelque temps, donc la il est entrain de gagner de l'argent gratuit sur le dos de la banque et moi même car il m'enfonce de plus en plus dans l'endettement car il veux pas payer car iil veux qu'après tout cela que l'appartement sois cési et j'ai peur d'être obligée de partager la casse avec lui en sachant que je n'ai pas Trail actuellement.

Merci d'avance pour votre reponce car je suis vraiment désespérée